



IDEIAS E CRÍTICAS



LES CONCOURS DE PYRRHIQUE DANS
LE MONDE GREC DU VE AU IIE S. AV.
J.-C.

Marie Hélène Delavaud-Roux¹
Université de Bretagne Occidentale, Brest
E-mail: marie-helene.delavaud-roux@univ-brest.fr

RÉSUMÉ

La pyrrhique est la plus célèbre des danses armées en Grèce antique. Elle se danse armé d'un bouclier et d'une lance, assez souvent d'un casque, parfois d'une cuirasse et de cnémides, c'est-à-dire l'équipement de l'hoplite. D'origine crétoise, elle consiste à effectuer les mouvements de l'attaque et de la défense, tels que les a définis Platon (Lois, VII, 815a). Elle est considérée comme un exercice préparatoire à la guerre. Dans de très nombreuses cités du monde grec, elle fait l'objet de concours, qui concernent le plus souvent des éphèbes, mais parfois également d'autres classes d'âges. L'ensemble des inscriptions ayant trait à ces concours a été étudié par P. Ceccarelli.

Mots-clés: Pyrrhique, Danse grecque antique, Hoplite, Ceccarelli.

Accompagnée l'*aulos* (instrument à anches composé le plus souvent de deux tuyaux de longueurs inégale) et du chant *pyrrhichistikon*, la pyrrhique est la plus célèbre des danses armées en Grèce antique. Son nom vient de *pur* qui signifie le feu¹. Elle se danse armé d'un bouclier et d'une lance, assez souvent d'un casque, parfois d'une cuirasse et de cnémides, c'est-à-dire l'équipement de l'hoplite. Le bouclier est presque toujours rond et quelquefois équipé d'un tablier. Dans quelques cas, on rencontre un bouclier beaucoup plus léger et en forme de demi-lune, la *pelta*, qui rend beaucoup plus difficile le combat rapproché. Les casques des danseurs sont de deux types: corinthien, dissimulant entièrement les joues, ou attique, permettant de voir le visage; certains comportent en outre un haut panache. Une certaine liberté règne aussi sur le costume: le danseur peut être nu, comme c'est le cas généralement ou vêtu du *chitoniskos*. D'origine crétoise, la pyrrhique consiste à effectuer les mouvements de l'attaque et de la défense:

"Elle imite d'une part les mouvements qu'on fait pour éviter tous les coups portés de près ou de loin, se jeter de côté, reculer, sauter en hauteur, se baisser; et d'autre part les mouvements contraires, ceux qui portent aux attitudes offensives et essaient d'imiter le jeu de l'arc ou du javelot ou le geste d'asséner de près n'importe quel coup."²

1 Il s'agit d'un mot indo-européen de genre inanimé d'après Chantraine P., **Dictionnaire étymologique de la langue grecque**, Paris, Klincksieck, 1965, p. 956-957; Mais les auteurs anciens y donnent des origines très variées, cf. Delavaud-Roux M.-H., **Les danses armées en Grèce antique**, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1993, p. 53.

2 Platon, **Lois**, VII, 815a, trad. A. Diès, C.U.F. Ceccarelli, *op. cit.*, 1998, p. 105-106.

Platon distingue la gestuelle de la défense et la gestuelle de l'attaque. Il explique parfaitement la première en citant quatre mouvements: saut horizontal ("se jeter de côté"), saut vertical ("sauter en hauteur"), marche en reculant et mouvement d'agenouillement. En revanche, il définit de façon beaucoup plus floue les gestes de l'attaque. Utilisé isolément, le texte de Platon ne suffit pas à reconstituer la pyrrhique. En revanche, si on le confronte aux images des vases et des bas-reliefs qui évoquent des scènes de pyrrhique, ce texte prend tout son sens.

Au Ve siècle av. J.-C., les peintres, et parfois aussi les sculpteurs, ont représenté des pyrrhichistes et ils ont bien montré l'aspect mimétique de la danse³. Ainsi ils ont mis en évidence le caractère défensif des mouvements au moyen d'un détail d'attitude précis: le poids du corps des pyrrhichistes est porté en arrière, avec une torsion importante de la tête et du buste, tandis que pour les poses offensives, il n'y a pas de torsion et le poids du corps est porté en avant. Ainsi, toutes ces images illustrent et de précisent le propos de Platon⁴. On s'aperçoit que les gestes de l'attaque, qui sont définis de manière si floue par Platon, sont moins variés que ceux de la défense. Ils comportent essentiellement des marches et des sauts. Mais l'étude de l'iconographie enrichit aussi le texte de Platon de mouvements que le philosophe avait négligé de mentionner: ce sont tous les mouvements de transition, qui se situent dans un moment intermédiaire entre attaque et défense. La majorité des représentations iconographiques évoquent un ou deux pyrrhichistes (peut-être les prestations des solistes) mais quelques unes d'entre elles figurent des chœurs de pyrrhique, notamment un bas-relief de l'Acropole datant du IV^e s. siècle av. J.-C., dit "base d'Atarbos"⁵. Sur cette base est représenté un chorège marchant derrière deux groupes de pyrrhichistes qui ont la jambe droite croisée devant la gauche, le buste en torsion, le bras gauche armé du bouclier et tendu en avant, le bras droit faisant le geste de tenir une lance. Sur un canthare du Vatican (G 58, vers 500 av. J.-C.), quatre groupes de deux pyrrhichistes évoluent, tous les danseurs étant tournés dans le même sens. Le chœur peut se diviser en deux groupes qui évoluent parallèlement (base d'Atarbos) ou qui s'affrontent.

Cette danse était considérée depuis l'époque archaïque par les Grecs comme un excellent exercice de préparation au combat.

3 Poursat J.-C., "Les représentations de danse armée dans la céramique attique", *BCH*, 1968, p. 550-615

4 Delavaud-Roux, *op. cit.*, p. 75-105.

5 Athènes, Musée de l'Acropole 1338, 366-365 av. J.-C. cf. Casson, *Catalogue of the Acropolis Museum II*, Cambridge university Press, 1921; p. 240 n° 1338 et IG II 2 3025; Delavaud-Roux, *op. cit.*, p. 103; Ceccarelli, *La pirrica nell'antichità greco romana. Studi sulla danza armata*, Pisa-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, 1998, p. 37 et p. 244

Elle permettait de bien mémoriser les mouvements en usage dans la phalange hoplitique. Les Grecs définissaient la bataille comme la danse d'Arès. Par exemple, Tyrtée au VII^e siècle, écrivait:

"Allons, enfants de Sparte, aux armes pour la danse d'Arès" (fragment 16)

6 Ceccarelli, *op. cit.*, 1998, p. 105-106.

7 IG V, 1, 599 et 602 datant respectivement de la fin du II^e s. / début III^e s. ap. J.-C. et du début du III^e s. ap. J.-C., <http://epigraphy.packhum.org>; Ceccarelli, p. 103 et n. 60.

De même pour Socrate, les meilleurs danseurs dans les chœurs sont aussi les meilleurs combattants dans les guerres (Athénée, XIV, 628 e-f.). Enfin, Lucien (**De la danse**, 14) nous apprend qu'en Thessalie, on appelait *proorchestères* les meilleurs soldats et qu'on élevait des statues à ceux qui avaient "bien dansé la bataille". Cette conception explique pourquoi à partir de l'époque classique la pyrrhique fait l'objet de concours dans de nombreuses cités grecques. Ces concours ont été étudiés par P. Ceccarelli. Suivant les cas, ils concernaient différentes tranches d'âge : les adultes, les éphèbes, et les enfants.

LA PYRRHIQUE À SPARTE

D'après Plutarque, la pyrrhique a été transmise de la Crète vers la Laconie, vers la fin du VII^e siècle av. J.-C., par un musicien crétois, Thalétas de Gortyne au moyen de chants et d'airs d'*aulos* de sa composition (Ps. Plutarque, **De Musica**, 9 et 28; scholie Pindare, **Pythiques**, II, 127). Une telle version n'est pas invraisemblable puisque l'on sait que des liens très étroits unissaient les communautés crétoises à celles de Sparte (D'après les Lacédémoniens, Lycurgue importa sa constitution de Crète, Hérodote, I, 65 et Strabon, X, 4, 19). La pyrrhique joue un rôle non négligeable dans l'éducation spartiate, qui accordait peu de place à la formation intellectuelle, mais beaucoup à la gymnastique, la musique et la danse. On apprenait ainsi la pyrrhique, dès l'âge de cinq ans (Athénée, XIV, 63d), avant même que les enfants soient enlevés à leurs parents et soumis à la vie communautaire. Dès lors, les Spartiates pratiquaient cette danse quotidiennement pour se préparer à la guerre. La pyrrhique jouait un rôle important dans certaines fêtes religieuses lacédémoniennes. Elle était exécutée aux Gymnopédies et aux fêtes des Dioscures (Athénée, XIV, 631e), et d'après Ceccarelli également aux Hyakinthia et aux Karneia⁶. Des concours en l'honneur des Dioscures sont attestés par la documentation épigraphique mais pas avant le II^e s. ap. J.-C.⁷.

LES CONCOURS DE PYRRHIQUE À ATHÈNES

À Athènes, l'éducation est de type scolaire et privilégie les disciplines intellectuelles. La pyrrhique n'est pas l'objet de leçons suivies comme celles du grammairien, du cithariste et du pédotribe. Elle est pratiquée, tout comme les courses en armes ou les autres sports. On s'y exerce aussi en vue des concours institués pour les fêtes religieuses. La pyrrhique était particulièrement en honneur aux grandes et aux petites Panathénées⁸: elle faisait l'objet de concours par équipes. Les prix étaient décernés par catégorie d'âge: enfants, éphèbes et adultes. Entre la proclamation de la victoire et la remise des prix se déroulait la coutume du tour d'honneur des vainqueurs⁹, où un pyrrhichiste, vraisemblablement le chef de chœur, était porté en triomphe par ses camarades, comme on le voit sur le fragment de base (Musée National d'Athènes 3854) consacré par un vainqueur¹⁰. En revanche, nous ne savons pas exactement comment se déroulait la compétition. Certaines représentations pour P. Ceccarelli sont à situer dans le contexte de ces concours, telles la base d'Atarbos¹¹, la base de Xénoclès¹²; la pelikè à figures du peintre de Beldam¹³, le lécythe du peintre d'Athéna¹⁴. Plusieurs images sont à relier au cadre de la palestre, mais assez souvent aucun élément ne permet d'identifier un contexte précis¹⁵.

D'autres concours se déroulaient en Attique hors de la ville d'Athènes. Un décret du milieu du IV^e s., provenant du dème d'Halai Araphénidès, honore le démote Philoxenos pour avoir été chorège des pyrrhichistes et avoir pris en charge d'autres liturgies de son dème¹⁶. Les honneurs doivent être proclamés aux Tauropolia¹⁷. P. Ceccarelli pense que ce concours avait lieu pendant les Tauropolia¹⁸. Par ailleurs, une inscription du dème d'Athmonon, datée de 325/324 av. J.-C. évoque des concours en l'honneur d'Artémis Amarysia, dont le culte est attesté par Pausanias¹⁹: pour P. Ceccarelli, la pyrrhique y était peut-être incluse²⁰.

AUTRES CONCOURS DE PYRRHIQUE EN GRÈCE CONTINENTALE ET EN CRÈTE

Trois inscriptions révèlent l'existence d'un concours de pyrrhique concernant les éphèbes à Érétrie, en l'honneur d'Artémis Amarysia, à partir des années 315-305 av. J.-C. La première est un contrat entre la cité d'Érétrie et un étranger nommé Chairéphontès pour

8 Lysias, *Défense d'un anonyme*, XXI, 1 et 4; Isée, V, 36

9 Ibid.

10 Poursat, J.-C., "Une base signée du Musée national d'Athènes : pyrrhichistes victorieux", *BCH*, 91, 1967, 102-110.

11 Voir *supra* n. 5 et Ceccarelli P., *La pirrica nell'antichità greco romana. Studi sulla danza armata*, Pisa-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, 1998, p. 37.

12 Base de Xénoclès, Athènes, Musée de l'acropole 6465 et IG II2 3026; Delavaud-Roux, *op. cit.*, p. 104; Ceccarelli, *op. cit.*, p. 34 et p. 36

13 Pelikè à figures noires Gela 124B, Peintre de Beldam, vers 490-480 av. J.-C.; Poursat J.-C., *Les représentations de danse armée dans la céramique attique*, *BCH*, 1968, 16, p. 573; Delavaud-Roux, *op. cit.*, 5, p. 76; Ceccarelli, *op. cit.*, n° 16.

14 Lécythe à fond blanc, Basilea coll. privée, Peintre d'Athéna, 485 av. J.-C.; *Paralipomena*, 261; *MuMAuktion* 34, 1967, pl. 41, n. 141; Ceccarelli, *op. cit.*, n° 66

15 Delavaud-Roux, *op. cit.*, p. 101.

16 SEG XXXIV, 103; Ceccarelli P., *op. cit.*, p. 83; Knoepfler D., "Sur les traces de l'Artémision d'Amarnythus près d'Érétrie", *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2, 1988, p. 382-421, cf. p. 387 n. 21, date l'inscription des années 350-300 av. J.-C.

17 Knoepfler, *op. cit.*, p. 387 n. 21.

18 Ceccarelli, *op. cit.*, p. 83.

19 Pausanias, I, 31, 4-5

20 IG II², 1203; <http://epigraphy.packhum.org>; Ceccarelli, *op. cit.*, p. 86.

l'assèchement de terrains marécageux. Y sont mentionnés des pyrrhichistes qui doivent payer une amende à Artémis Amarysia en cas de transgression²¹. La seconde, datée de la fin du IIe s. ou du début du Ier s. av. J.-C. est un décret en l'honneur de Théopompe, donateur de 40.000 drachmes. Elle évoque la proclamation d'honneurs aux bienfaiteurs de la cité lors des Dionysies le jour de la procession et lors du concours de pyrrhique qui se déroule aux Artémisia²². La troisième est un décret en l'honneur d'Hipposthénès et son fils Aischylos qui donne le même type de renseignements que la précédente inscription²³. Les pyrrhichistes qui concouraient étaient tous des éphèbes²⁴ et l'institution de l'éphébie à Erétrie ne remonte pas avant 315-305 av. J.-C.²⁵. La déesse qui était honorée dans ces concours était de nature guerrière²⁶ et était originaire d'Amarynthos, dème d'Erétrie situé à 60 stades de la ville²⁷. Elle jouait un rôle qui débordait celui d'une simple déesse locale²⁸.

On rencontre des concours de pyrrhique pour Artémis Sôteira en Mégaride, mais ils ne sont pas attestés avant le Ier s. av. J.-C.²⁹.

En Crète, la tradition de la pyrrhique est encore plus ancienne qu'à Sparte, avec le héros crétois homérique Mérion qui était un danseur émérite³⁰. Par ailleurs, il existe une autre danse armée qui est celle des Courètes, mais qui pour Ceccarelli est identifiée à la pyrrhique à partir du IVe s. av. J.-C.³¹. C'est dans cette perspective qu'il faudrait d'après elle comprendre l'inscription de Palaiokastros contenant un hymne qui était chanté par les Courois crétois³². Sur une autre inscription provenant d'Itanos³³, est inscrit un hymne à Zeus Dictaios, c'est-à-dire le dieu honoré dans la grotte de Psychro sur le mont Dictè. Mais aucune inscription crétoise, dans l'état actuel des connaissances, n'atteste l'existence de concours de pyrrhique.

LES CONCOURS DE PYRRHIQUE DANS LES CITÉS GRECQUES D'ASIE MINEURE

Ils se développent à partir de la fin du IIIe s. A Cos, deux inscriptions de la fin du IIIe s. ou du début du IIe s. donnent des listes de vainqueurs pour le concours des Dionysia et proviennent sans doute du théâtre³⁴. On possède également deux inscriptions avec des listes similaires pour les Dionysia de Téos, datées de la même

21 Ceccarelli, *op. cit.*, p. 91-92 ; Chankowski A. S., "Date et circonstances de l'institution de l'éphébie à Erétrie", *Dialogues d'histoire ancienne*, 19, 2, 1993. p. 17-44 ; Knoepfler, *op. cit.*, p. 387 et n. 22.

22 IG XII, 9, 236, lignes 44-46 <http://epigraphy.packhum.org> ; Ceccarelli, *op. cit.*, p. 93 ; Knoepfler D., *op. cit.*, p. 386-387.

23 IG XII, 9, 237, lignes 21-23 <http://epigraphy.packhum.org> ; Ceccarelli, *Op. cit.*, p. 93 ; Knoepfler, *op. cit.*, p. 386 n. 17

24 et même des éphèbes de seconde année d'après Dareste R., Haussoullier B., Reinach Th., **recueil des inscriptions juridiques grecques**, 1891, p. 153-157, notamment 156-157, n° 3 ; Ceccarelli, *op. cit.*, p. 92.

25 Chankowski A. S., p. 41.

26 Ceccarelli, *op. cit.*, p. 93.

27 Chankowski, *op. cit.*, p. 29.

28 Knoepfler, *op. cit.*, p. 390.

29 Ceccarelli, *op. cit.*, p. 95-97.

30 Iliade, XVI, 617-619 et le commentaire de Ceccarelli, *op. cit.*, p. 108.

31 Ceccarelli, *op. cit.*, p. 110.

32 IC III, 2, 2 = SEG XXVIII, 1978, 751 datée du IIIe s. av. J.-C. mais l'hymne remonterait lui au IIIe s. av. J.-C., <http://epigraphy.packhum.org> ; Ceccarelli, *op. cit.*, p. 111 et n. 100. A notre avis, les mouvements de cette danse armée sont très différents de ceux de la pyrrhique, et la finalité de la danse, avant d'être de guerrière est liée à la fécondité et à la croissance.

33 IC III, 4, 8 = SEG XIII, 464 datée du IIIe s. av. J.-C., <http://epigraphy.packhum.org> ; Ceccarelli, *op. cit.*, p. 111 ; Lonsdale S. H., **Dance and Ritual Play in Greek Religion**, Baltimore et Londres, The John Hopkins University Press, 1993, p. 165.

34 ED 52 et E234 Segre M., **Iscrizioni de Cos**, I-2, Roma, 1993 ; Ceccarelli, *op. cit.*, p. 121 ; Ceccarelli P., "Le dityrambe et la pyrrhique. À propos de la nouvelle liste de vainqueurs aux Dionysies de Cos (Segre, ED 234)", **Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik**, 108, 1995, p. 287-305.

période³⁵. Dans les concours de ces deux cités, la pyrrhique est associée au dithyrambe³⁶. A Rhodes six inscriptions datées du IIe au Ier s. av. J.-C. honorent divers personnages qui ont financé des chœurs de pyrrhique³⁷. Deux inscriptions de Colophon, du dernier quart du IIe s. av. J.-C., évoquent la proclamation d'honneurs pour Polemaios et Menippos lors des concours de pyrrhique aux *Dionysia* et aux *Claria*³⁸. On connaît aussi une inscription de Xantos, du Ier s. av. J.-C., deux documents épigraphiques d'Aphrodisias dans les années 180-190 AD, et une inscription de Tripoli en Lydie datée de l'époque impériale³⁹. Ce dernier texte concerne un pyrrhichiste danseur professionnel.

Outre ces témoignages épigraphiques, pour P. Ceccarelli les allusions de Callimaque à la danse des Courètes au IIIe s. av. J.-C. et diverses sources littéraires du Ve s. renverraient à l'existence d'un chœur de pyrrhichistes à Ephèse⁴⁰. Enfin à Clazomènes et en Troade, des représentations de pyrrhique sur deux sarcophage attestent l'intérêt porté à cette danse hors d'un contexte de concours⁴¹.

Les concours de pyrrhique tiennent une place importante dans la vie des cités grecques bien que nos sources textuelles portent seulement sur quelques unes d'entre elles⁴². La catégorie d'âge la plus mobilisée par ces concours est celle des éphèbes, et cela est naturel puisqu'à l'issue de cette période, un jeune homme devait pouvoir manier correctement des armes d'adultes et en faire la démonstration devant sa communauté civique. Les concours de pyrrhique fournissaient l'occasion de ce type de spectacle. Ils constituaient ainsi, d'après P. Ceccarelli, un rite d'intégration des éphèbes dans la communauté des adultes⁴³. Parfois, comme à Athènes, d'autres classes d'âge peuvent aussi être concernées: adultes et enfants. Lorsque c'est le cas, on peut dire que la pyrrhique a un rôle éducatif dans la vie du citoyen, à tout âge (sauf la veillesse puisque l'obligation militaire cesse à partir de 60 ans).

35 CIG 3089 et CIG 3090 ; Ceccarelli P., *La pirrica nell'antichità greco romana. Studi sulla danza armata*, Pisa-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, 1998, p. 134-135.

36 Ceccarelli, *op. cit.*, p. 124-125 et 134-135.

37 Blinckenberg Ch., *Lindos Fouilles et recherches 1902-1914 II Inscriptions*, Berlin / Copenhagen, 1941, 131 d, l. 2-3, I s. av. J.-C. (à Aristeidas) ; Iacopi G., *Clara Rhodos. Studi e materiali*, vol II, Rhodi Bergamo, 1932, n° 18, 189-190, I s. av. J.-C. (à Pasiphon) ; SEG 39, 1989, 759, I s. av. J.-C. (à Eupolémus) ; Iacopi G., *op. cit.*, p. 193-194, n° 21, II s. av. J.-C. (à Aristoménès) ; Pugliese Carratelli G., "Supplemento epigrafico rodio", *Annuario della scuola archeologica di Atene*, p. 30-32, 1952-54, n° 18 (à Dionysios) ; Maiuri A., *Nuova silloge*, n° 18, 80 av. J.-C. (à Polyklès). Voir aussi Ceccarelli, *op. cit.*, p. 125-128 et Ceccarelli P., "Le dithyrambe et la pyrrhique". À propos de la nouvelle liste de vainqueurs aux Dionysies de Cos (Segre, ED 234)", *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 108, 1995, p. 287-305, cf. p. 298 n. 45.

38 SEG 39, 1989, 1243 (col. V l. 36) et 1244 (col. III l. 28) ; J. et L. Robert, *Claros I. Décrets hellénistiques*, Paris 1989 ; Ceccarelli P., *La pirrica nell'antichità greco romana. Studi sulla danza armata*, Pisa-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, 1998, p. 132-134

39 Ceccarelli, *op. cit.*, p. 128-131.

40 Callimaque, *Hymne à Zeus*, 237-247 ; Aristophane, *Nuées*, 599-600 ; Diogen. Ath. TrGF I 45F1 ; Dion. Per. 839-845 ; Voir l'analyse de P. Ceccarelli, *La pirrica nell'antichità greco romana. Studi sulla danza armata*, Pisa-Rome, Istituti Editoriali e Poligrafici Internazionali, 1998, p. 135-136

41 sarcophage de Clazomènes, Londres, British Museum 96.6-15.1, fin VIe s. ou début Ve s. av. J.-C. CVA Great Britain / British Museum 8 II Dq et le commentaire de Ceccarelli, *op. cit.*, p. 136-137 ; sarcophage de Gümüşçai (près de Biga et au nord d'Hissarlik) fin VIe s, cf. Sevinç N., "A new sarcophagus of Polyxena from the salvage excavations at Gümüşçai, iStudia Troicaï, 6, p. 251-264, et Ceccarelli, *op. cit.*, p. 138-139.

42 Nous n'avons pas inclus ici l'Etrurie, la Lucanie, la Campanie et les côtes de l'Adriatique, dont les témoignages sur la pyrrhique ne sont qu'iconographiques. Sur ce point, voir Ceccarelli, *op. cit.*, p. 141-147

43 Ceccarelli, *op. cit.*, p. 84-87, p. 92, et p. 114.